

TARIFS EHPAD au 1er Août 2024

	CHAMBRE 1 PERSONNE	CHAMBRE DE COUPLE (par personne)
HEBERGEMENT	71,40 €	64,05 €
<i>tarif habilités aide sociale*</i>	54,09 €	48,28 €
Hébergement Temporaire	71,40 €	

* sous réserve de décision d'admission par le Conseil Départemental et dans limite des 8 places disponible

TARIFS DEPENDANCE	PRIX
GIR 1/2	17,84 €
GIR 3/4	12,21 €
GIR 5/6	4,82 €

Coût du reste à charge mensuel (après obtention de l'APA)

chambre à 1 lit (Prestation et marquage du linge inclus)	2 362,82 €
chambre à 2 lits / personne (Prestation et marquage du linge inclus)	2 134,97 €

Prix des autres prestations (non incluses dans l'hébergement)

→ Caution (à l'entrée)	2 068,00 €
→ Assurance /par mois (Responsabilité Civile)	2,29 €
→ Abonnement & forfait téléphonique (par mois/ à la demande)	6,50 €
→ Repas invités	12,00 €
→ Repas invités (jour de fête)	17,00 €